

Christine CLOAREC-LE NABOUR
Députée

Vitré, le 11 janvier 2022

Communiqué de presse

La France insoumise ne sait plus quoi faire pour exister.

Le député Ruffin est réputé pour s'emparer des sujets délicats qui ne laissent personne insensible, les médiatiser avant même d'analyser les tenants et les aboutissants en dénonçant sans discernement les politiques mises en place pour servir ses intérêts personnels. Son déplacement en Ille-et-Vilaine est tout simplement un coup de communication, une mise en scène qui ne va certainement pas résoudre les difficultés que rencontrent les hôpitaux pour recruter et les soignants pour souffler.

Que les élus nationaux de la France insoumise s'intéressent au sort des français et aillent sur le terrain ne me choque pas. Par contre, la moindre des choses, c'est d'en avertir le ou la députée de la circonscription visitée. Fort heureusement je n'ai pas attendu Mr Ruffin et la France insoumise pour multiplier les échanges avec la direction du centre hospitalier de Vitré et les syndicats ni pour m'impliquer au sein de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale pour améliorer les conditions d'accès aux soins de mes concitoyens et les conditions de travail des personnels des hôpitaux.

Quand nous sommes arrivés en 2017, l'état de nos hôpitaux était désastreux et l'état de santé des personnels effectivement alarmant.

Le gouvernement et les parlementaires de la majorité présidentielle ont travaillé à améliorer le système de santé dans son ensemble et en particulier la situation des établissements. Je ne reviendrai pas sur les différentes réformes menées dans les précédents quinquennats qui ont participé à la casse de l'hôpital public. Je préfère rappeler ce que nous avons fait depuis presque 5 ans avant et depuis la crise sanitaire. Elle est venue percuter bien des réformes, dont celle de notre système de santé mais elle a été aussi une formidable opportunité pour accélérer les coopérations territoriales. La loi de mise en œuvre du plan « ma santé 2022 » a permis un déploiement inédit de moyens pour faciliter l'accès aux soins et renforcer le maillage territorial en développant les maisons de santé et les communautés professionnelles territoriales de santé.

C'est cette majorité qui a voté le remplacement du numéris clausus par un numéris apertus (à minima) en fonction des capacités d'accueil dans chaque université et en fonction des besoins des territoires pour former plus de médecins, la création des postes d'assistants médicaux, l'élargissement des contrats d'engagement de service public pour encourager les débuts de carrière.

C'est aussi cette majorité qui a voté la création des assistants médicaux, les délégations de tâches pour améliorer l'offre de soins sur nos territoires, une mesure pour lutter contre les abus de l'interim médical.

C'est encore cette majorité qui a :

- Traduit dans la loi visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification, les engagements non financiers issus des accords du Ségur de la santé, signés le 13 juillet 2020 avec les organisations syndicales majoritaires,
- Financé et continue à le faire, les dépenses exceptionnelles dues à la crise sanitaire,
- Revalorisé les salaires des personnels non médicaux des établissements de santé (183 euros nets par mois) et les grilles de rémunération.
- Augmenté les indemnités de stage et doublé l'indemnité d'engagement de service public.
- Amélioré la gouvernance des hôpitaux, renforcé la place du service hospitalier et facilité le recrutement des praticiens hospitaliers afin d'éviter les postes vacants
- A financé les investissements du quotidien et lancé le plan de relance des investissements en santé de 19 mds d'euros, dont 15,5 mds pour le sanitaire et 1,4 mds pour le numérique en santé.

Pour l'hôpital Simone Veil de Vitré c'est une aide de 10,8 millions d'euros et 307 068 euros pour les investissements du quotidien. A cela il convient d'ajouter 101 896 euros pour l'hôpital de La Guerche-De-Bretagne.

Le nouveau directeur, Monsieur Brignon souhaite travailler sur une meilleure organisation et la création de nouvelles activités comme la pédiatrie. Il faut reconnaître que c'est bien à cause des difficultés de recrutement que les urgences ont dû fermer la nuit (période de moindre activité). Vitré a certes un déficit d'attractivité par rapport à Rennes mais a des atouts à faire valoir pour attirer de nouveaux médecins. Le feu vert donné au projet de restructuration va y contribuer également.

La question que nos concitoyens doivent se poser, c'est pourquoi le député Ruffin se déplace à l'hôpital de Vitré ? pour soutenir les soignants ou par opportunisme et visée électoraliste ?

Quant à la réponse des porte-parole locaux de la France insoumise, qui comme leurs élus nationaux, n'ont de cesse que de dénoncer, s'opposer et critiquer, je les invite à venir me rencontrer et formuler leurs propositions pour échanger et en étudier la faisabilité.

La fermeture des lits est liée au manque de personnels mais aussi à l'évolution de la médecine ambulatoire et les temps d'hospitalisation raccourcis.

Ouvrir des lits sans personnels, nous ne savons pas faire. La France insoumise aurait-elle une idée miraculeuse pour former plus vite des soignants ?

Comment expliquer le souhait du député Ruffin d'être aux côtés des soignants épuisés par la crise sanitaire et son refus de voter le pass vaccinal qui permettrait de limiter l'arrivée de personnes aux urgences et en réanimation. Je sais nos soignants exaspérés de voir arriver quotidiennement des non-vaccinés. Les chiffres sont têtus : 90 % des personnes qui arrivent en réanimation ne sont pas vaccinées. Le élu de la France insoumise mentent aux français quand ils interprètent mal les chiffres de la DREES.

Les meilleurs arguments pour convaincre les non-vaccinés de changer d'avis c'est qu'ils entendent les témoignages des soignants et les témoignages des personnes atteintes du covid long comme Mr et Mme Lacour, habitants de Vitré (cf article Ouest France du 4 janvier 2022). Ils m'autorisent à parler de ce qu'ils vivent.

Christine Cloarec-Le Nabour
Députée d'Ille-et-Vilaine

